

Index du Sustainability Accounting Standards Board



La vie est plus radieuse sous le soleil

En plus de suivre les [normes de la GRI](#) pour nos déclarations d'information, nous appliquons également les normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). Le SASB a élaboré des règles facultatives particulières à l'industrie pour les déclarations d'information. Son objectif est d'aider les entreprises à communiquer aux investisseurs les renseignements financiers importants liés à la durabilité. Nous déclarons des mesures pour des secteurs qui concordent étroitement avec nos activités : gestion d'actifs, activités de garde et assurance. Nous mettons l'accent sur les mesures les plus pertinentes pour lesquelles nous avons des données, en cherchant à fournir une information cohérente avec celle de nos pairs de l'industrie. Nous continuerons d'évaluer la possibilité de produire d'autres déclarations d'information selon les normes du SASB dans l'avenir. Sauf indication contraire, tous les chiffres correspondent aux données arrêtées au 31 décembre 2021 et inscrites dans l'exercice clos à cette date.

SUJET	MESURE COMPTABLE	CODE	RÉPONSES
Secteurs : gestion d'actifs, activités de garde et assurance (sujet applicable aux deux secteurs)			
Information transparente et conseils justes pour les Clients	Description de l'approche utilisée pour informer les Clients sur les produits	FN-IN-270a.4 FN-AC-270a.3	Expérience Client Rapport sur la durabilité 2021 – page 29
Secteur : gestion d'actifs et activités de garde			
Diversité et inclusion des employés	Pourcentage de représentation des hommes et des femmes et des groupes raciaux/ethniques pour 1) les hauts dirigeants, 2) les cadres intermédiaires, 3) les postes de professionnels et 4) tous les autres employés	FN-AC-330a.1	Rapport sur la durabilité 2021 – page 46
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à la gestion des placements et des services-conseils	Actif géré, par catégorie d'actif, qui tient compte 1) de l'intégration des facteurs ESG, 2) des placements durables et 3) de la présélection des placements	FN-AC-410a.1	Rapport sur la durabilité 2021 – pages 25, 26, 45 Placements durables
	Description de l'approche utilisée pour intégrer les facteurs ESG aux processus et aux stratégies de gestion des placements et de gestion de patrimoine	FN-AC-410a.2	Placements durables Rapport sur la durabilité 2021 – pages 22-27 Principes directeurs sur les placements durables de Gestion SLC MFS – Déclaration sur l'investissement responsable (en anglais)
	Description des principes directeurs et des procédures pour le vote par procuration et l'engagement de l'entité émettrice	FN-AC-410a.3	Principes directeurs sur les placements durables de Gestion SLC MFS – Vote par procuration – Principes directeurs et procédures Placements durables
Éthique d'entreprise	Description des lignes directrices et des procédures pour les dénonciations	FN-AC-510a.2	Règles de conduite Gouvernance et éthique
Secteur : assurance			
Intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la gestion des placements	Actifs totaux investis par secteur (10 plus importants ou 2 % du portefeuille) et par catégorie d'actif (actions, obligations, instruments dérivés, prêts hypothécaires, placements immobiliers)	FN-IN-410a.1	Rapport annuel 2021 – pages 44-51
	Description de l'approche utilisée pour intégrer les facteurs ESG aux processus et aux stratégies de gestion des placements	FN-IN-410a.2	Placements durables Principes directeurs sur les placements durables de Gestion SLC Rapport sur la durabilité 2021 – page 22-27
Contrats conçus pour encourager l'adoption d'un comportement responsable	Discussions de produits et de caractéristiques qui encouragent l'adoption d'un comportement responsable sur le plan de la santé et de la sécurité et sur le plan environnemental, par l'intégration de clauses dans les contrats d'assurance offerts aux Clients et par la structure de tarification des contrats	FN-IN-410b.2	Sécurité financière Santé du Client Rapport sur la durabilité 2021 – page 15 En plus de cette mesure, en dehors des contrats d'assurance, nous encourageons l'adoption d'un comportement responsable sur le plan de la santé et de la sécurité et sur le plan environnemental au moyen des mesures décrites aux pages 12, 13, 24-26.
Gestion du risque systémique	Description de l'approche utilisée pour gérer les risques associés à la gestion du capital et de la liquidité pour les activités systémiques non liées à l'assurance	FN-IN-550a.3	Rapport annuel 2021 – pages 51-58, 87-89, 171 Notice annuelle 2021 – pages 64, 65 Gestion du risque